

novembre 2008



منظمة الأغذية  
والزراعة  
للأمم المتحدة

联合国  
粮食及  
农业组织

Food  
and  
Agriculture  
Organization  
of  
the  
United  
Nations

Organisation  
des  
Nations  
Unies  
pour  
l'alimentation  
et  
l'agriculture

Organización  
de las  
Naciones  
Unidas  
para la  
Agricultura  
y la  
Alimentación

F

## COMITÉ DES PÊCHES POUR L'ATLANTIQUE CENTRE-EST

### DIX-NEUVIEME SESSION

Cotonou, Bénin, 4-6 novembre 2008

### ACTION SUR LES RECOMMANDATIONS DE LA DIX-HUITIEME SESSION

#### I. INTRODUCTION

1. A sa Dix-Huitième Session tenue à Douala au Cameroun du 3 au 5 octobre 2006, le Comité des pêches pour l'Atlantique Centre-Est (COPACE) a fait un nombre de recommandations au Secrétariat et aux Membres. Ce document fait une revue de ces recommandations et des actions qui ont été menées. Les numéros des pertinents paragraphes du Rapport de la Dix-Huitième Session se trouvent entre parenthèses.

#### II. ACTION SUR LES RECOMMANDATIONS DE LA DIX-SEPTIEME SESSION

2. Le comité a recommandé la mise en place de plans d'action sous-régionaux et régionaux pour combattre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée comme précurseur aux plans d'action nationaux. (Paragraphe 13)

*Le COPACE n'a élaboré aucun plan d'action régional et les rapporst des organes sous-régionaux et des administrations nationales provenant de leurs propres initiatives seront utiles au Comité.*

3. Le Comité a recommandé que l'Espagne apporte sa coopération à d'autres pays de la région du COPACE. (Paragraphe 14)

*La délégation de l'Espagne doit informer le Comité du progrès réalisé dans le cadre de sa coopération avec six autres pays de la région pour combattre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et comment cette coopération est apportée à d'autres pays de la région.*

4. Le Comité a demandé à ses membres et à ses partenaires collaborateurs d'apporter leur soutien au Comité de pêche sous-régional. (Paragraphe 15)

*Le Ghana et la Côte d'Ivoire continuent de soutenir le CPCO pour ce qui concerne les locaux et le financement du poste du Secrétaire Général respectivement. L'Agence suédoise pour le développement international (ASDI) a approuvé un projet d'assistance en faveur du CPCO et sa mise en oeuvre a commencé en septembre 2008. Le Secrétaire Général est ici présent et pourra fournir des informations supplémentaires si nécessaire à ce sujet.*

### **III. PRINCIPAUX RESULTATS DE LA QUATRIEME SESSION DU SOUS COMITE SCIENTIFIQUE**

5. Le Comité a demandé aux pays membres d'allouer davantage de ressources pour des recherches halieutiques en vue d'assurer la durabilité des conseils scientifiques. Un effort particulier doit être apporté à l'amélioration des reportages sur les captures accessoires (paragraphe 23).

*Il est demandé aux délégations d'informer le Comité sur tout progrès portant sur l'allocation de plus de ressources en faveur des recherches halieutiques dans leur pays respectif et pour l'amélioration des reportages sur les captures accessoires.*

6. Plusieurs délégations ont réitéré l'importance d'une gestion concertée vis à vis des stocks partagés et que les gestionnaires des différents pays concernés s'entendent sur un plan de partage de ces stocks (paragraphe 25).

*Un symposium sur la gestion des stocks de petits pélagiques dans le Nord Ouest de la région du COPACE a été tenu à Casablanca au Maroc en mars 2008. Un rapport sur ce symposium sera présenté pour être discuté par le Comité durant cette Session. On espère que d'autres stocks seraient couverts dans le cadre des activités futures.*

### **IV. APPROCHE ECOSYSTEMIQUE A LA GESTION DES PECHEES**

7. Le Comité a lancé un appel auprès des bailleurs de fonds et des partenaires pour aider à l'organisation des ateliers de formation (paragraphe 33).

*Un projet visant la promotion d'une approche écosystémique à la gestion des pêches dans la région est présentement financé par NORAD. A cet effet, un atelier régional sur les approches écosystémiques pour la gestion des pêches dans la zone du Courant des Canaries a été organisé à Casablanca au Maroc en juillet 2008. Une réunion du Groupe de travail régional qui s'est penché sur i) la constitution et la facilitation des Groupes de travail nationaux du projet EAF-Nansen, ii) la formation à la préparation des revues de Gestion des ressources cibles, et iii) la formation à la Méthodologie de l'évaluation des catastrophes écologiques (ECE) a été aussi tenue à Freetown, Sierra Leone en octobre 2008. Les délégations qui ont participé à ces sessions de formation voudraient bien informer le Comité sur les profits que leurs pays respectifs et leurs sous-régions en ont tiré.*

### **V. INVENTAIRE DES RESSOURCES HALIEUTIQUES DU COPACE**

8. Le Comité a été finalement informé que les besoins des pays et des organes sous régionaux et régionaux du COPACE seront pris en compte au niveau du FIRMS et une validation des informations disponibles au niveau du FIRMS est espérée du COPACE. Ces informations feront l'objet de débat lors de la cinquième session du Sous comité scientifique en 2007 (paragraphe 38).

*L'appropriation des données au niveau du FIRMS a été discutée à la cinquième session du Sous comité scientifique du COPACE et un suivi est en train d'être préparé dans une présentation qui sera exposée à ce Comité pour son examen et ses recommandations.*

## **VI. ACTIVITES DE FAO FISHCODE – STF SUR L'AMELIORATION DES DONNEES HALIEUTIQUES ET LES SYSTEMES DE COLLECTE D'INFORMATIONS DANS LES PAYS DU COPACE**

9. Le processus est en cours et les propositions pour l'organisation des activités sont attendues des pays de la région pour appuyer l'amélioration de leurs systèmes nationaux de collecte de données sur la pêche artisanale en tant que priorité après la revue de la situation présente à travers des ateliers sous-régionaux (paragraphe 40).

*Des ateliers Sous-régionaux ont été tenus à Accra, Ghana en 2007 pour les pays membres du CPCO et à Douala au Cameroun en 2008 pour les pays membres du COREP. Les plans de suivi des interventions nationales sont en train d'être formulés en vue de leur financement et de leur mise en oeuvre. Les délégations des pays bénéficiaires peuvent informer le Comité sur les derniers développements nationaux.*

## **VII. ROLE DU COPACE DANS UNE REGION COMPOSEE DE TROIS ORGANES DE GESTION DES PECHEES**

10. Le Comité a reconnu le rôle de l'organe et la nécessité d'une participation active de tous les membres dans ses réunions et activités. A cet effet, il a recommandé à la FAO de passer par des canaux appropriés pour s'informer auprès des pays qui n'ont pas participé aux trois dernières sessions de leur intention à continuer à adhérer à l'organe (paragraphe 54).

*Les consultations avec ces pays se poursuivront pour obtenir des décisions finales portant sur leur adhésion, ce qui faciliterait la tâche du Secrétariat dans l'obtention d'un quorum pour la tenue des réunions du Comité.*

## **VIII. DIVERS**

11. Le Comité a été informé du lancement du nouveau partenariat stratégique pour un fonds d'investissement durable dans les pêcheries dans les grands écosystèmes marins de l'Afrique subsaharienne à l'initiative de la Banque Mondiale. La première session du Comité consultatif régional du partenariat a été tenue à Nairobi en mai 2006. Le fonds présentement disponible est de \$60 millions. La FAO, en collaboration avec l'Union Africaine, fournira des informations détaillées aux pays membres sur le fonds et leur apportera aussi si nécessaire, une assistance technique (paragraphe 55).

*Le Secrétariat du COPACE a invité un expert de la Banque Mondiale, partenaire de la FAO dans ce Partenariat, pour fournir plus d'informations aux pays éligibles dans la région du COPACE au cours de la session. La présentation offrira également aux pays une opportunité pour clarifier des questions fondamentales sur la formulation des Notes de concept du projet.*

## **IX. DATE ET LIEU DE LA DIX-NEUVIEME SESSION**

12. La République de Sao Tomé et Príncipe a proposé d'abriter la Dix-Neuvième Session (paragraphe 60).

*Compte tenue des contraintes administratives imprévisibles, le Sao Tomé et Príncipe n'a pu abriter cette Session. Heureusement le Secrétariat a eu le soutien du Gouvernement du Bénin pour l'organisation de cette Session au Bénin en tant que pays répondant au critère de rotation des réunions appartenant à la zone centrale du COPACE.*

## **X. ACTIONS RECOMMANDEE PAR LE COMITE**

13. Il est demandé au Comité de prendre note des progrès signalés et faire les recommandations appropriées.

14. Le Comité pourrait aussi discuter des actions prises au niveau national au sujet des recommandations soumises aux gouvernements membres.